

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2019

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2018

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M PIVET JEAN NOEL
OU MME LAQUATRA JOSEPHINE
LA LIEUSE CIDEX 3
29 RUE DES CHARMILLES
38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 : 04 36 667 144 270 C
Déclarant 2 : 17 43 780 667 321 C
Revenu fiscal de référence : 34290
Référence du document : 19 A5 9680348 18
Adresse d'imposition au 01/01/2019 :
LA LIEUSE CIDEX 3
29 RUE DES CHARMILLES
38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
Numéro FIP : 380 62 63 4922157789 3
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 19/04/2019

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0 €

Montant restitué 389,00 €

Vous serez remboursé ultérieurement par virement
ou lettre-chèque.

**Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du
prélèvement à la source, votre imposition sur
les revenus non exceptionnels de 2018 est
annulée par le crédit d'impôt modernisation
recouvrement.**

Vous retrouverez plus d'information à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches

- **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401*
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.
Pour toute autre question personnelle, veuillez contacter votre centre des finances publiques.
- **Sur place :** Rendez vous à votre centre des finances publiques.

Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

* (service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (il de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2019

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	2		
Déduction minimale.....	- 2		
Pensions, retraites, rentes.....	23245	14856	
Abattement spécial de 10%.....	- 2325	- 1486	
Salaires, pensions, rentes nets.....	20920	13370	34290
Revenu brut global.....			34290
Revenu imposable.....			34290
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			2011
Décote.....			- 462
Réduction sous condition de revenu.....			- 310
Impôt avant réductions d'impôt.....			1239
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Dons aux oeuvres.....	590	590	389
Total des réductions d'impôt ²⁰			- 389
Impôt sur le revenu net avant corrections.....			850
Impôt total avant crédits d'impôt.....			850
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....	1239	1239	- 1239
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 389
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....			389
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			34290